



Planification U23 saison 2025-2026

Version du 18.09.2025

1. Sens et objectif du document

Le présent document régit les critères de sélection, le système de points et les cadres pour les athlètes U23 de Swiss Fencing pour la saison 2025/2026.

2. Qualification

Le système de points servant à établir les classements de sélection est défini selon les critères présentés dans le tableau ci-dessous :

	Nombre de participants			
Rang	1-100	101-200	201-300	>300
1	80	160	240	320
2	65	130	195	260
3	50	100	150	200
5 – 8	35	70	105	140
9 – 16	20	40	60	80
17 -32	10	20	30	40
33 – 64	5	10	15	20
65 -96	0	5	7.5	10
97 -128	0	2.5	3.75	5

En cas d'égalité de points, le classement est basé sur l'obtention du plus grand nombre de premières places, puis de deuxième places, etc.

3. Sélection (Hommes et Femmes)

Tournois		Date de sélection
1	Genève Satellite (04-05.10.2025)	-
2	Colmar EFL (25-26.10.2025)	-
3	Lausanne U23 (15-16.11.2025)	-
4	Laupheim ¹ U23 (06-07.12.2025)	29.10.2025
5	Berlin EFL (10-11.01.2026)	-
6	Differdange EFL (LUX) (07-08.03.2026)	-

¹Laupheim : les 12 meilleurs athlètes des moins de 23 ans du classement de sélection sont nommés. Les athlètes déjà sélectionnés par une catégorie inférieure n'en font pas partie.

Ranking :

- Les 5 meilleures résultats sont comptés dans le classement U23
- Le classement commence au début de la saison avec 0 points

Frais :

Une taxe de 80 CHF sera perçue par athlète et par compétition U23, afin de couvrir les frais d'arbitrage engagés par Swiss Fencing sauf pour la compétition de Genève et Lausanne.

4. Sélection CE et CM**4.1 Championnat d'Europe U23**

Les quatre places de départ pour les CE U23 sont attribuées comme suit :

- 2 places sont attribuées aux meilleurs escrimeurs*euses du classement de sélection U23.
- 1 place est attribuée à la personne la mieux placée dans le classement de sélection des seniors. Cette personne doit appartenir à la catégorie U23 et être parmi les 20 meilleurs escrimeurs*euses du classement de sélection U23. Si aucune personne ne répond aux critères, une troisième place sera attribuée via le classement de sélection U23.
- 1 place est attribuée par une wildcard.

Les inscriptions individuelles et par équipes sont payées par Swiss Fencing.

5. Commission de sélection

La commission de sélection est composée des personnes suivantes :

- Responsable du sport de performance (comité)
- Entraîneur national (*Ronan Gustin pour les femmes, *Daniel Jerent pour les hommes)
- Entraîneur de la relève U20 (*Rémy Grosjean pour les femmes, *Vivian Garnier pour les hommes)
- Chef de la relève
- Chef de la performance

6. Entrée en vigueur et validité

Ittigen, le 18.09.2025



Flavio Da Silva Souza
Chef sport d'élite



Alexis Bayard
Chef de la relève